

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 Laurier St., / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau **Ouébec** K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services professionnels en informatique - division EL Terrasses de la Chaudière 4th Floo 10 Wellington Street Gatineau Ouébec K1A 0S5

	1011 1	ui tit	,	Jour Clauses et Condition
Title - Sujet				
SPICT - SAEA				
Solicitation No N° de l'invitati	ion	Ame	end	ment No N° modif.
47419-206529/A		004		
Client Reference No N° de réf	férence du client	Date)	
1000346529		2019	9-06	5-14
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG			
PW-\$\$EL-632-35770				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./	N° '	VME
632el.47419-206529				
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2019-06-25	L'invitation prer	nd f	in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B. Specified H	erein - Précisé dans les p	résen	tes	•
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre: ✓			
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Bu	yer ld - ld de l'acheteur
Lapalme, Francis			63	2el
Telephone No N° de téléphon	е	FAX	No	N° de FAX
(613) 858-9912 ()		()	-	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



La modification numéro 004 vise à répondre aux questions des fournisseurs et à apporter des modifications à la demande de propositions (DP) en question.

Question 1:

Dans les Critères obligatoires pour les entreprises O.2, la Couronne demande des jours facturables pour toutes les catégories de ressources indiquées. Pour que la soumission soit jugée recevable :

- 1) Les travaux effectués par une catégorie de ressources donnée doivent comprendre au moins 50 % des tâches connexes énumérées à l'article 5 de l'annexe A (Énoncé des travaux) pour cette catégorie de ressources (selon O.2, point 4).
- 2) Ensuite, dans l'Appendice B de la pièce jointe 2, il est demandé aux fournisseurs d'indiquer la catégorie de personnel et le niveau, les tâches de la section 5 de l'annexe A EDT, ainsi que les tâches exécutées dans le cadre du contrat, incluant les justifications.

La Couronne peut-elle confirmer que, si un fournisseur fournit des jours facturés dans la même catégorie et le même niveau que celui demandé (c.-à-d., I.7 Analyste de plateforme, niveau 3), les tâches de la section 5 de l'annexe A – EDT et les tâches exécutées dans le cadre du contrat, incluant les justifications ne sont pas nécessaires et que ces justifications ne sont requises que pour la mise en correspondance des catégories équivalentes.

Réponse 1 :

Le Canada confirme que, si un fournisseur fournit des jours facturés dans la même catégorie et le même niveau que celui demandé (c.-à-d., I.7 Analyste de plateforme, niveau 3), les « tâches de la section 5 de l'annexe A - EDT » et les « tâches exécutées dans le cadre du contrat, incluant les justifications », comme cela est mentionné à la section 3 de l'appendice B de la pièce jointe 2, ne sont pas obligatoires.

Les justifications requises en vertu de la section 3 de l'appendice B de la pièce jointe 2 ne sont requises que pour la mise en correspondance de noms de catégories de ressources différentes des catégories de ressources de SPICT demandées en vertu du critère obligatoire pour les entreprises O.2.

Question 2:

Architecte d'applications, exigence O2

La Couronne accepterait-elle un baccalauréat universitaire en commerce avec une majeure en gestion de systèmes de l'information et du traitement de données et plus de 10 ans d'expérience en tant qu'architecte d'applications?

Réponse 2 :

Veuillez vous reporter aux révisions apportées à la pièce jointe « 2 » et à l'appendice C de l'annexe A.

Question 3:

Pour O2 et C1, Exigences pour l'organisation :

La Couronne pourrait-elle préciser si le soumissionnaire est censé associer au moins 50 % des tâches à l'énoncé des travaux dans les cas où il utilise les <u>mêmes</u> catégorie et niveau de ressources des SPICT,

Buyer ID –Id de l'acheteur 632el

ou uniquement dans les cas où une catégorie de ressources « similaire » est utilisée (par exemple, un programmeur/analyste de la catégorie programmeur/développeur de logiciel).

Réponse 3 :

Veuillez vous reporter à la réponse 1.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

ID de l'acheteur : Numéro de la modification : Numéro de la demande de soumissions : 47419-206529/A

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION – EXIGENCES OBLIGATOIRES **PIÈCE JOINTE 2 - RÉVISION 2**

Les propositions techniques seront évaluées en fonction des critères d'évaluation ci-dessous. Il ne suffit pas de reprendre une à une les exigences obligatoires; le soumissionnaire doit expliquer et démontrer la façon dont il satisfera aux exigences. Si le Canada détermine que la justification de la conformité à une exigence obligatoire n'est pas complète, le soumissionnaire sera jugé non conforme.

*La date de clôture d'origine de l'invitation à soumissionner est le 25-06-2019.

1.0 VOLET DE TRAVAIL 1

1.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR L'ORGANISATION

		Réponse du	Réponse du soumissionnaire
°Z	Critères obligatoires pour les entreprises	Critère respecté Oui/Non	Expérience démontrée (à remplir par le soumissionnaire)
0.1 <mark>°C</mark>	Le soumissionnaire doit démontrer que deux contrats de services professionnels en informatique* lui ont été attribués au cours des cinq années précédant la date de clôture d'origine de l'invitation à soumissionner. Ce contrat satisfaisait aux critères suivants :		
	(1) Le contrat visait à appuyer un projet relatif à un système de GI-TI. Un résumé de la portée et des principales responsabilités de chaque contrat doit être fourni;		
	(2) Valeur du contrat** : 2 000 000 $\$$ minimum.		
	*L'exigence ci-dessus doit être démontrée au moyen d'une lettre signée par le client. Le nom du client et le nom d'une personne-ressource du client doivent être fournis dans la lettre. Une adresse de courriel et un numéro de téléphone doivent également être fournis. La description des services professionnels en informatique doit se limiter à un paragraphe, incluant le titre ou le numéro de série du contrat.		
	** La valeur est définie comme étant soit le montant précisé dans l'article du contrat sur la limitation des dépenses, plus les taxes applicables, soit le prix total du contrat, le montant le plus élevé étant retenu.		

Numéro de la modification :	004
Numéro de la demande de soumissions :	47419-206529/A

ID de l'acheteur:

632el Les jours facturables de toutes les catégories de ressources doivent être associés à cinq huit contrats des tâches connexes énumérées à l'article 5 de l'annexe A (Énoncé des travaux) pour cette catégorie Les travaux effectués par une catégorie de ressources donnée doivent comprendre au moins 50 % Le soumissionnaire doit démontrer un nombre minimal de jours facturables pour TOUTES les catégories de 1) Les jours facturables doivent être liés à la prestation de services professionnels en informatique; Nombre minimum de jours facturables Pour chaque catégorie de ressources, les jours facturables doivent faire partie d'une période de le soumissionnaire doit remettre un Formulaire de réponse – Jours facturables (appendice A) dûment rempli. Il doit aussi présenter un Formulaire de réponse – Références de l'entreprise (un jour facturable = 7,5 heures) (appendice B), présenté dans la présente pièce jointe, pour chaque catégorie de ressources. par catégorie de ressources 60 mois au cours des sept années précédant la date de clôture d'origine de l'invitation à 1 000 000 | 200 500 500 500 500 500 200 500 I.11 - Architecte de technologie - niveau 3 niveaux 2 ou 3 ou toute combinaison de opérationnels - niveaux 2 ou 3 ou toute I.7 – Analyste de plateforme – niveau 3 B.1 – Analyste des activités – niveau 3 A.8 – Analyste de système – niveau 3 A.1 – Architecte d'applications et de A.6 - Programmeur/développeur de P.5 - Directeur de projet - niveau 3 A.13 - Concepteur Web - niveau 2 logiciels - niveaux 2 ou 3 ou toute Catégorie de ressources B.6 - Analyste des systèmes B.14 - Rédacteur technique Pour que la soumission soit jugée recevable : combinaison de ceux-ci combinaison de ceux-ci logiciels – niveau 3 ressources indiquées ci-dessous. soumissionner; de ressources; au maximum; 7) 3 4 2 0.2 PC

Numéro de la demande de soumissions : 47419-206529/A	Numéro de la modification : 004	ID de l'acheteur : 632el

1.2 EXIGENCES OBLIGATOIRES RELATIVES AUX RESSOURCES

Le soumissionnaire doit proposer une (1) ressource pour chacune des catégories suivantes et joindre un curriculum vitae à jour pour chacune des ressources proposées.

1.2.1 A.1 – Architecte d'applications et de logiciels – niveau 3

Nom de la ressource proposee : _	
Le soumissionnaire DOIT prouver possède :	que l'architecte d'applications et de logiciels – niveau 3 proposé

possede :				
Critères	Exigence obligatoire	Réponse du sou	missionn	aire
		INDIQUER LE N ^O DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critèr e respec té	Critère non respecté
O.1 ^{PC}	Au minimum dix (10) ans d'expérience dans la conception et la documentation de spécifications architecturales pour les interfaces ou l'intégration entre les systèmes nouveaux et existants. Pour chaque projet cité en référence*, le soumissionnaire devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
O.2 <mark>ºº</mark>	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. Ou Un baccalauréat en commerce avec une majeure en gestion de systèmes de l'information et du traitement de données. Le soumissionnaire devrait joindre à sa soumission une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.2.2 A.6 – Programmeur/développeur de logiciel – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
Noni de la ressource proposee.	

Le soumissionnaire DOIT prouver que le programmeur/développeur de logiciel – niveau 3 proposé possède :

Critères	s Exigence obligatoire Réponse du soumis			aire
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
O.1 <mark>PC</mark>	Au minimum sept (7) ans d'expérience en tant que programmeur/développeur de logiciel dans le développement d'applications Web ou mobiles ou d'une combinaison de celles-ci en utilisant un ou plusieurs des langages de programmation suivants : - Java - JavaScript - HTML 5 - CSS - C++ - Objectif C - C# - Kotlin - ReactNET Pour chaque projet cité en référence*, le soumissionnaire devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	CURRICOLOMI VIIÆ		геѕресте

Numéro de la demande de soumissions :
47419-206529/Δ

Numéro de la modification : 004

ID de l'acheteur : 632el

Nom d	e la res	source proposée :			
			_	 	_

Le soumissionnaire DOIT prouver que le programmeur/développeur de logiciel – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
O.2 PC	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique.			
	Le soumissionnaire devrait joindre à sa soumission une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

2.0 VOLET DE TRAVAIL 2

2.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES RELATIVES AUX RESSOURCES

Le soumissionnaire doit proposer une (1) ressource pour la catégorie suivante et joindre un curriculum vitæ à jour pour la ressource proposée.

2.1.1 C.1 – Consultant en protection et en planification stratégiques de la sécurité des technologies de l'information – niveau 3

Nom de	e la ress	ource	e proposée	:			 	 			
					_	_		_		 _	

Le soumissionnaire DOIT démontrer que le consultant proposé en protection et en planification stratégiques de la sécurité des technologies de l'information - niveau 3 possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse du	soumissionn	aire
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1 <mark>PC</mark>	Au minimum de sept (7) ans d'expérience dans l'exécution d'initiatives à l'appui d'un programme de cyberprotection et de sécurité des TI. Pour chaque projet cité en référence*, le soumissionnaire devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
O.2 <mark>ºº</mark>	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. Le soumissionnaire devrait joindre à sa soumission une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

néro de la demande de soumissions :	419-206529/A
Σ	474

Numéro de la modification : 004

ID de l'acheteur :

632el

APPENDICE A DE LA PIÈCE JOINTE 2

TABLEAU DE RÉPONSE : JOURS FACTURABLES POUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

nnaire :	1
om du soumissionnair	
Nom du	

En fournissant une réponse, le soumissionnaire certifie que les jours facturables pris en compte font partie de la période de facturation indiquée ci-dessous pour toutes les catégories de ressources énumérées.

		NOMBR	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES	BLES	
CATÉCOBIE DE	Renvoi au nº de référence de contrat Nº	Renvoi au nº de référence de contrat Nº	Renvoi au nº de référence de contrat Nº	Renvoi au nº de référence de contrat Nº	Renvoi au nº de référence de contrat Nº
RESSOURCES	Période de facturation : du/ (jj/mm/aa) au /_/ (jj/mm/aa)	Période de facturation : du/ (jj/mm/aa) au/ (jj/mm/aa)	Période de facturation : du/_ (jj/mm/aa) au /_/ (jj/mm/aa)	Période de facturation : du _/ _/ du _/ _/ (jj/mm/aa) au _/ _/ (jj/mm/aa)	Période de facturation : du _/_/ dij/mm/aa) au _/_/ (jj/mm/aa)
A.1 – Architecte d'applications et de logiciels – niveau 3					
A.6 - Programmeur/développeur de logiciels – niveaux 2 ou 3 ou					
A.8 – Analyste de système – niveau 3					
A.13 – Concepteur Web – niveau 2					
I.7 – Analyste de plateforme – niveau 3					
I.11 – Architecte de technologie – niveau 3					

Numéro de la demande de soumissions : 47419-206529/A

Numéro de la modification : 004

ID de l'acheteur : 632el

		NOMBR	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES	ABLES	
CATÉCODIE DE	Renvoi au n° de référence de contrat N°	Renvoi au nº de référence de contrat Nº	Renvoi au nº de référence de contrat N°	Renvoi au nº de référence de contrat N°	Renvoi au nº de référence de contrat Nº
RESSOURCES	Période de facturation :				
	du// (jj/mm/aa)	du// (jj/mm/aa)	du// (jj/mm/aa)	du/ (jj/mm/aa)	du _/_/_ (jj/mm/aa)
	an	an.	an .	an .	an .
	// (jj/mm/aa)	_//_ (jj/mm/aa)	_// (jj/mm/aa)	_/_/_ (jj/mm/aa)	_// (jj/mm/aa)
B.1 – Analyste des activités –					
niveau 3					
B.6 - Analyste des systèmes					
opérationnels – niveaux 2 ou 3 ou					
toute combinaison de ceux-ci					
B.14 – Rédacteur technique –					
niveaux 2 ou 3 ou toute					
combinaison de ceux-ci					
P.5 – Directeur de projet –					
niveau 3					

APPENDICE B DE LA PIÈCE JOINTE 2

FORMULAIRE DE RÉPONSE - RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE

Pour respecter l'exigence de la pièce jointe 2, le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle confirmée dans la fourniture de ressources de TOUTES les catégories suivantes ou de catégories similaires, expérience totalisant le minimum de jours facturables par catégorie pendant une période de 60 jours au cours des sept années précédant la date de clôture d'origine de l'invitation à soumissionner. Toutes les ressources proposées ont effectué au moins 50 % des tâches présentées à la section 5 de l'annexe A (Énoncé des travaux) dans la catégorie de ressources où elles sont proposées.

Il ne suffit pas de reprendre simplement les tâches; le soumissionnaire doit expliquer les responsabilités et démontrer la façon dont il a exécuté le travail en effectuant les tâches

démontrer la façon dont il a exécuté le travail en effectuant les tâches.						
Nom du soumissionnaire :	Numéro de contrat du soumissionnaire :					
SECTION 1 : R	ENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT					
Client gouvernemental (Oui/Non)						
Nom de l'organisation cliente						
Nom de la personne-ressource du client						
Adresse						
Numéro de téléphone						
Numéro de télécopieur						
Courriel						
SECTION 2 : INFORMATION SUR LE CONTRAT						
Valeur du contrat						
Date d'attribution						
Date d'expiration						
Description du besoin :						

Numéro de la demande de soumissions : 47419-206529/A

Numéro de la modification : 004

ID de l'acheteur : 632el

	SECTION 3 : RENS	EIGNEMENTS SUR LES RESSOURCES
Catégorie de personnel et niveau	Tâche de la section 5 de l'annexe A – Énoncé des travaux	Tâche exécutée dans le cadre du contrat (incluant la justification)

APPENDICE C DE L'ANNEXE A - RÉVISION 1 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSES

Pour faciliter l'évaluation des ressources, les entrepreneurs doivent préparer et soumettre leur réponse à un projet d'autorisation de tâches en utilisant les tableaux fournis dans la présente annexe. Aux fins de l'établissement des grilles de ressources, les entrepreneurs devraient fournir des renseignements précis démontrant le respect des critères établis et un renvoi au numéro de page approprié du curriculum vitæ, de façon à ce que le Canada puisse vérifier ces renseignements. Les tableaux ne devraient pas renfermer toutes les données du projet provenant du curriculum vitæ. Seule la réponse demandée doit être fournie.

Note à l'intention des soumissionnaires : Tout contrat résultant indiquera seulement les volets de travail pertinents ci-dessous qui seront attribués aux soumissionnaires acceptés conformément à la méthode d'évaluation décrite dans la présente demande de soumissions.

VOLET DE TRAVAIL 1

1.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES RELATIVES AUX RESSOURCES

1.1 A.1 – Architecte d'applications et de logiciels – niveau 3

Nom de la	a ressource proposée :			
L'entrepr	eneur DOIT prouver que l'architecte d'applications et de logi	ciels – niveau	3 proposé p	ossède :
Critères	Exigence obligatoire	Répons	e de l'entre	oreneur
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum dix (10) ans d'expérience dans la conception et la documentation de spécifications architecturales pour les interfaces ou l'intégration entre les systèmes nouveaux et existants. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée du soumissionnaire dans le projet, le processus ou l'initiative. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			

Nom de la ressource proposée :	

Critères	Exigence obligatoire	Répons	e de l'entre	oreneur
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM	Critère respecté	Critère non respecté
	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. Ou	VITÆ		
0.2	Un baccalauréat en commerce avec une majeure en gestion de systèmes de l'information et du traitement de données. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du			

diplôme en anglais ou en français.

1.2 B.14 – Rédacteur technique – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que le rédacteur technique – niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum dix (10) ans d'expérience à titre de rédacteur technique dans la rédaction de spécifications techniques pour les demandes de propositions relatives aux projets de développement d'applications en GI-TI. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente;			
	 portée, objectifs et calendrier du projet; description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. 			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.3 B.14 - Rédacteur technique - niveau 2

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que le rédacteur technique – niveau 2 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum sept (7) ans d'expérience à titre de rédacteur technique dans la rédaction de spécifications techniques pour les demandes de propositions relatives aux projets de développement d'applications en GI-TI. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les renseignements suivants : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.4 I.11 – Architecte de technologie – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que l'architecte de technologie – niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		Indiquer le n° de page du curriculum vitæ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum dix (10) ans d'expérience à titre d'architecte de technologie dans le développement d'architectures, de cadres et de stratégies techniques pour répondre aux exigences opérationnelles et aux exigences des applications. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.5 P.5 – Directeur de projet – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que le directeur de projet –niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		Indiquer le n° de page du curriculum vitæ	Critère respecté	Critère non respecté
	Au minimum de dix (10) ans d'expérience en tant que directeur de projet.			
	Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter :			
	- nom et description de l'organisation cliente;			
0.1	- portée, objectifs et calendrier du projet;			
	- description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
	Au minimum dix (10) ans d'expérience dans la documentation des produits livrables et des objectifs du projet, l'établissement des exigences budgétaires et la résolution des problèmes liés à un projet.			
	Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les renseignements suivants :			
0.2	- nom et description de l'organisation cliente;			
0.2	- portée, objectifs et calendrier du projet;			
	- description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			

0.3	La ressource proposée doit posséder l'une des certifications professionnelles reconnues et valides suivantes :		
	a) PMP		
	b) Prosci, ADKAR		
	c) BITI		
	L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible de la certification en anglais ou en français.		
0.4	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en administration des affaires, en technologie de l'information, en informatique, en génie électrique, en économie ou en commerce.		
	L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.		

1.6 A.8 – Analyste de système – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que l'analyste de système – niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		Indiquer le n° de page du curriculum vitæ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum sept (7) ans d'expérience dans la rédaction de documents sur les exigences, la faisabilité, les coûts, la conception et les spécifications des systèmes de GI-TI. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.7 A.6 – Programmeur/développeur de logiciel – niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DOIT prouver que le programmeur/développeur de logiciel – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum sept (7) ans d'expérience en tant que programmeur/développeur de logiciel dans le développement d'applications Web ou mobiles ou d'une combinaison de celles-ci en utilisant un ou plusieurs des langages de programmation suivants : - Java - JavaScript - HTML 5 - CSS - C++ - Objectif C - C# - Kotlin - ReactNET Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.8 A.6 – Programmeur/développeur de logiciel – niveau 2

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DOIT prouver que le programmeur/développeur de logiciel – niveau 2 proposé possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		Indiquer le n° de page du curriculum vitæ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum trois (3) ans d'expérience en tant que programmeur/développeur de logiciel dans le développement d'applications Web ou mobiles ou d'une combinaison de celles-ci en utilisant un ou plusieurs des langages de programmation suivants : - Java - JavaScript - HTML 5 - CSS - C++ - Objectif C - C# - Kotlin - ReactNET Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.9 I.7 – Analyste de plateforme – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que l'analyste de plateforme – niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
	Au minimum dix (10) ans d'expérience en tant qu'analyste de plateforme et avoir élaboré et documenté un énoncé détaillé des besoins pour les plateformes proposées.			
	Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter :			
0.1	- nom et description de l'organisation cliente;- portée, objectifs et calendrier du projet;			
	- description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique.			
0.2	L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.10 B.1 – Analyste des activités – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que l'analyste des activités – niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		Indiquer le n° de page du curriculum vitæ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum dix (10) ans d'expérience dans l'analyse des exigences fonctionnelles en vue de déterminer les flux d'information, de procédures et de décisions ainsi que dans la documentation des énoncés des besoins. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait			
	fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme d'études collégiales ou universitaires ou un diplôme d'études postsecondaires en administration des affaires, en commerce, en économie, en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique.			
	L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.11 B.6 - Analyste des systèmes opérationnels – niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DOIT démontrer que l'analyste des systèmes opérationnels – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respec té	Critère non respec té
	Au minimum dix (10) ans d'expérience dans l'analyse opérationnelle des exigences fonctionnelles pour déterminer les flux d'information, de procédures et de décisions.			
	Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter :			
0.1	- nom et description de l'organisation cliente;- portée, objectifs et calendrier du projet;			
	- description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique.			
0.2	L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.12 B.6 – Analyste des systèmes opérationnels – niveau 2

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DOIT démontrer que l'analyste des systèmes opérationnels – niveau 2 proposé possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Au minimum cinq (5) ans d'expérience dans l'analyse opérationnelle des exigences fonctionnelles pour déterminer les flux d'information, de procédures et de décisions. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente;			
	 portée, objectifs et calendrier du projet; description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. 			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

1.13 A.13 – Concepteur Web – niveau 2

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DOIT démontrer que le concepteur Web – niveau 2 proposé possède :	

Critères	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur		
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
	Au minimum cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution d'initiatives à l'appui des Règles pour l'accessibilité des contenus Web.			
	Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter :			
	- nom et description de l'organisation cliente;			
0.1	- portée, objectifs et calendrier du projet;			
	- description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique.			
0.2	L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

2.0 EXIGENCES COTÉES RELATIVES AUX RESOURCES

2.1 A.1 – Architecte d'applications et de logiciels – niveau 3

	Nom de la ressource proposée :					
Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition		
C.1	Plus de cinq (5) ans d'expérience en tant qu'architecte d'applications et de logiciels chargé de l'élaboration de stratégies, de cadres et d'architectures techniques ou de projets de développement d'applications Web afin de satisfaire aux exigences opérationnelles et des applications. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 			

mentionnée au critère O1 dans la conception et la documentation de spécifications architecturales pour les interfaces ou l'intégration entre les systèmes nouveaux et existants. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. Total des points pouvant être accordés	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points
Note minimale de passage	7	

2.2 B.14 –Rédacteur technique – niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que le rédacteur technique – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Plus de dix (10) ans d'expérience dans la rédaction de documentation technique. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	
C.2	Une expérience, acquise au cours des dix (10) années précédant la date de délivrance de l'AT, de la création ou de la rédaction de documents internes et de produits livrables contractuels à l'appui de projets de grande envergure de développement d'applications de GITI*. Pour chaque projet cité en référence**, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter:	/15	 De 0 à 6 mois = 0 point Plus de 6 mois à 1 an = 1 point Plus de 1 à 2 ans = 2 points Plus de 2 à 3 ans = 3 points Plus de 3 à 4 ans = 4 points Plus de 4 à 5 ans = 5 points Plus de 5 à 6 ans = 6 points Plus de 6 à 7 ans = 7 points Plus de 7 à 8 ans = 8 points Plus de 8 à 9 ans = 9 points Plus de 9 ans = 10 points 	

 nom et description de l'organisation cliente; portée, objectifs et calendrier du projet; 	> > >	1 projet = 1 point 2 projets = 2 points 3 projets = 3 points
 description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. 		
*On entend par projet de grande envergure de développement d'applications de GI-TI, un système d'application d'entreprise utilisé dans un environnement professionnel comme une entreprise ou un gouvernement, conçu pour répondre aux besoins d'un groupe important de 1 000 employés et plus plutôt qu'à ceux d'utilisateurs individuels. Le projet doit avoir une valeur supérieure à 5 millions de dollars avec une durée minimale de mise en œuvre de 18 mois ou plus. ** La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		
Total des points pouvant être accordés	20	
Note minimale de passage	14	

2.3 B.14 – Rédacteur technique – niveau 2

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que le rédacteur technique – niveau 2 proposé possède :	

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Plus de cinq (5) ans d'expérience dans la rédaction de documentation technique. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 	
C.2	Une expérience, acquise au cours des sept (7) années précédant la date de délivrance de l'AT, de la création ou de la rédaction de documents internes et de produits livrables contractuels à l'appui de projets de grande envergure de développement d'applications de GI-TI*. Pour chaque projet cité en référence**, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter:	/15	 De 0 à 6 mois = 0 point Plus de 6 mois à 1 an = 2 points Plus de 1 à 2 ans = 4 points Plus de 2 à 3 ans = 6 points Plus de 3 à 4 ans = 8 points Plus de 4 ans = 10 points ET O projet = 0 point 1 projet = 1 point 2 projets = 2 points 3 projets = 3 points 4 projets = 4 points 	

- nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. *On entend par projet de grande envergure de développement d'applications de GI-TI, un système d'application d'entreprise utilisé dans un environnement professionnel comme une entreprise ou un gouvernement, conçu pour répondre aux besoins d'un groupe important de 1 000 employés ou plus plutôt qu'à ceux d'utilisateurs individuels. Le projet doit avoir une valeur supérieure à 5 millions de dollars avec une durée minimale de mise en œuvre de 18 mois ou plus. ** La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		5 projets ou plus = 5 points	
Total des points pouvant être accordés	20		
Note minimale de passage	14		

2.4 I.11 – Architecte de technologie – niveau 3

compte.

Nom de la ressource proposée :	
Nom de la ressource proposee : _	

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Au minimum de dix (10) ans d'expérience dans l'analyse et l'évaluation de solutions technologiques actuelles et d'autres solutions technologiques pour répondre aux exigences opérationnelles. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	

le soutien aux applications ou aux équipes de soutien technique, l'examen de la conception des applications et des programmes ou de l'infrastructure technique afin de veiller à ce que celleci soit conforme aux normes établies et recommander des améliorations de rendement. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. Total des points pouvant être accordés	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 	
Note minimale de passage	,	

2.5 P.5 – Directeur de projet – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que le directeur de projet –niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Une expérience, autre que celle mentionnée au critère O.1, à titre de directeur de projet. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	
C.2	Plus de sept (7) ans d'expérience dans la préparation de plans de projet détaillés, des graphiques, de plans de gestion du changement et de communications, de tableaux et de diagrammes pour aider à analyser ou à illustrer les problèmes; de travail avec différents outils de gestion de projet. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter:	/5	 De 0 à 7 ans = 0 point Plus de 7 à 8 ans = 1 point Plus de 8 à 9 ans = 2 points Plus de 9 à 10 ans = 3 points Plus de 10 à 11 ans = 4 points Plus de 11 ans = 5 points 	

C.3	- nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. Une expérience, autre que celle mentionnée au critère O.2 dans la documentation des produits livrables et des objectifs du projet, l'établissement des exigences budgétaires et la résolution des problèmes liés à un projet. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails relatifs au projet suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	
C.3	cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource	/5	Plus de 13 à 14 ans = 4 points	
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
Total des	points pouvant être accordés	15		
Note mir	nimale de passage	10		

2.6 A.8 – Analyste de système – niveau 3

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que l'analyste de système – niveau 3 proposé possède :	

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Une expérience, autre que celle mentionnée au critère O.1, dans la rédaction de documents sur les exigences, la faisabilité, les coûts, la conception et les spécifications des systèmes de GI-TI. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 7 ans = 0 point Plus de 7 à 8 ans = 1 point Plus de 8 à 9 ans = 2 points Plus de 9 à 10 ans = 3 points Plus de 10 à 11 ans = 4 points Plus de 11 ans = 5 points 	
C.2	Plus de sept (7) ans d'expérience dans la mise en œuvre de systèmes en vue d'appuyer des projets, des ministères, des organisations ou des entreprises. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente;	/5	 De 0 à 7 ans = 0 point Plus de 7 à 8 ans = 1 point Plus de 8 à 9 ans = 2 points Plus de 9 à 10 ans = 3 points Plus de 10 à 11 ans = 4 points Plus de 11 ans = 5 points 	

	 portée, objectifs et calendrier du projet; description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. 		
C.3	Plus de cinq (5) ans d'expérience dans la conversion des exigences opérationnelles en conceptions et spécifications de systèmes. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points
C.4	Plus de cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration de spécifications techniques en vue du développement, de la conception et de la mise en œuvre de systèmes. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente;	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points

 portée, objectifs et calendrier du projet; description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource 		
proposée.		
* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		
Total des points pouvant être accordés	20	
Note minimale de passage	14	

2.7 A.6 – Programmeur/développeur de logiciels – niveau 3

Nom de la ressource proposée : _		-
L'entrepreneur DEVRAIT prouver	que le programmeur/développeur de lo	giciel – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Plus de sept (7) ans d'expérience en tant que programmeur/développeur de logiciels, dans le développement et la modification de codes et de logiciels en utilisant un des langages de programmation suivants ou une combinaison de ceux-ci: - Java - JavaScript - HTML 5 - CSS - C++ - Objectif C - C# - Kotlin - ReactNET - JEE - Angular Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 7 ans = 0 point Plus de 7 à 8 ans = 1 point Plus de 8 à 9 ans = 2 points Plus de 9 à 10 ans = 3 points Plus de 10 à 11 ans = 4 points Plus de 11 ans = 5 points 	

Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	 De 0 à 7 ans = 0 point Plus de 7 à 8 ans = 1 point Plus de 8 à 9 ans = 2 points Plus de 9 à 10 ans = 3 points Plus de 10 à 11ans = 4 points Plus de 11 ans = 5 points
Note minimale de passage	7

2.8 A.6 – Programmeur/développeur de logiciels – niveau 2

Nom de la ressource proposée :
Le soumissionnaire DEVRAIT démontrer que le programmeur/développeur de logiciels – niveau 2 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Plus de trois (3) ans d'expérience en tant que programmeur/développeur de logiciels, dans le développement et la modification de codes et de logiciels en utilisant un des langages de programmation suivants ou une combinaison de ceux-ci: - Java - JavaScript - HTML 5 - CSS - C++ - Objectif C - C# - Kotlin - ReactNET - JEE - Angular Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois	/5	 De 0 à 3 ans = 0 point Plus de 3 à 4 ans = 1 point Plus de 4 à 5 ans = 2 points Plus de 5 à 6 ans = 3 points Plus de 6 à 7 ans = 4 points Plus de 7 ans = 5 points 	

C.2	pour que ledit projet soit pris en compte. Une expérience, autre que celle mentionnée au critère O.1, en tant que programmeur/développeur de logiciels dans le développement d'applications Web ou mobiles ou d'une combinaison de celles-ci en utilisant un ou plusieurs des langages de programmation suivants : - Java - JavaScript - HTML 5 - CSS - C++ - Objectif C - C# - Kotlin - ReactNET Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 3 ans = 0 point Plus de 3 à 4 ans = 1 point Plus de 4 à 5 ans = 2 points Plus de 5 à 6 ans = 3 points Plus de 6 à 7 ans = 4 points Plus de 7 ans = 5 points 	
Total des	s points pouvant être accordés	10		
Note mir	nimale de passage	7		

2.9 I.7 – Analyste de plateforme – niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que l'analyste de plateforme – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Une expérience en tant qu'analyste de plateforme, autre que celle mentionnée au critère O.1, dans la rédaction et la documentation d'un énoncé détaillé des besoins pour les plateformes proposées. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	
C.2	Plus de cinq (5) ans d'expérience dans l'analyse des exigences fonctionnelles, des procédures et des flux décisionnels. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente;	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 	

	- portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. Plus de cinq (5) ans d'expérience dans la définition et la documentation des interfaces entre les opérations manuelles et automatisées dans les sous-systèmes, avec les systèmes		
С.3	externes ainsi qu'entre les nouveaux systèmes et ceux en place. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet;	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points
	 description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. 		
Total des	s points pouvant être accordés	15	
Note mi	nimale de passage	10	

2.10 B.1 – Analyste des activités – niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que l'analyste des activités – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Une expérience, autre que celle mentionnée au critère O.1, dans l'analyse des exigences fonctionnelles en vue de déterminer les flux d'information, de procédures et de décisions ainsi que dans la documentation des énoncés des besoins. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	

Plus de cinq (5) ans d'expérience dans l'évaluation des méthodes et procédés actuels, le recensement et la description d'éléments tels que, sans s'y limiter, le contenu, la structure et les sous-systèmes d'application des bases de données. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points
Note minimale de passage	7	

2.11 B.6 - Analyste des systèmes opérationnels – niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que l'analyste des systèmes opérationnels – niveau 3 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Une expérience autre que celle mentionnée au critère O.1, de l'analyse des exigences fonctionnelles en vue de déterminer les flux d'information, de procédures et de décisions. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 10 ans = 0 point Plus de 10 à 11 ans = 1 point Plus de 11 à 12 ans = 2 points Plus de 12 à 13 ans = 3 points Plus de 13 à 14 ans = 4 points Plus de 14 ans = 5 points 	

C.2	actuels, le recensement et la description d'éléments tels que, sans s'y limiter, le contenu, la structure et les soussystèmes d'application des bases de données. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte. Plus de cinq (5) ans d'expérience, acquise au cours des dix (10) années précédant la date d'émission de l'AT,	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points
	dans l'exécution d'activités de facilitation au cours de la collecte des besoins, en collaboration avec les clients, les partenaires et les membres de l'équipe de projet afin de s'assurer que les composantes du processus opérationnel sont bien cernées et documentées. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet;	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points

- description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.		
* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		
Total des points pouvant être accordés	15	
Note minimale de passage	10	

2.12 B.6 – Analyste des systèmes opérationnels – niveau 2

Nom de la ressource proposée :	
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que l'analyste des systèmes opérationnels – niveau 2 proposé possède :	

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignem ents à l'appui, renvoi à la proposition
	Une expérience autre que celle mentionnée au critère O.1, de l'analyse des exigences fonctionnelles en vue de déterminer les flux d'information, de procédures et de décisions Pour chaque projet cité en référence*,			
C.1	l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points 	
C.I	cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet;		 Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 	
	- description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée.			
	* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			

C.2	Plus de trois (3) ans d'expérience dans l'évaluation des méthodes et procédés actuels, le recensement et la description d'éléments tels que, sans s'y limiter, le contenu, la structure et les sous-systèmes d'application des bases de données. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 3 ans = 0 point Plus de 3 ans à 4 ans = 1 point Plus de 4 à 5 ans = 2 points Plus de 5 à 6 ans = 3 points Plus de 6 à 7 ans = 4 points Plus de 7 ans = 5 points
C.3	Plus de trois (3) ans d'expérience, acquise au cours des dix (10) années précédant la date de délivrance de l'AT, dans l'exécution d'activités de facilitation au cours de la détermination des besoins, en collaboration avec les clients, les partenaires et les membres de l'équipe de projet afin de s'assurer que les composantes du processus opérationnel sont bien cernées et documentées. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente;	/5	 De 0 à 3 ans = 0 point Plus de 3 à 4 ans = 1 point Plus de 4 à 5 ans = 2 points Plus de 5 à 6 ans = 3 points Plus de 6 à 7 ans = 4 points Plus de 7 ans = 5 points

 portée, objectifs et calendrier du projet; description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. 		
* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		
Total des points pouvant être accordés	15	
Note minimale de passage	10	

2.13 A.13 – Concepteur Web – niveau 2

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que le concepteur Web – niveau 2 proposé possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Au minimum cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution d'initiatives à l'appui des Règles pour l'accessibilité des contenus Web. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 	
C.2	Au minimum cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution d'initiatives à l'appui des Règles pour l'accessibilité des contenus Web destinées aux applications Web. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente;	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points 	

 portée, objectifs et calendrier du projet; description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. 		
* La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		
Total des points pouvant être accordés	10	
Note minimale de passage	7	

VOLET DE TRAVAIL 2

1.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES RELATIVES AUX RESSOURCES

1.1 C.1 – Consultant en protection et en planification stratégiques de la sécurité des technologies de l'information - niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DOIT démontrer que le consultant proposé en protection et en planification stratégiques
de la sécurité des technologies de l'information - niveau 3 possède :

Critères	Exigence obligatoire	Réponse o	le l'entrepr	eneur
		INDIQUER LE N° DE PAGE DU CURRICULUM VITÆ	Critère respecté	Critère non respecté
0.1	Un minimum de sept (7) ans d'expérience dans l'exécution d'initiatives à l'appui d'un programme de cyberprotection et de sécurité des TI. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
0.2	Un diplôme collégial ou universitaire ou un diplôme d'études postsecondaires en technologie de l'information, en informatique ou en génie électrique. L'entrepreneur devrait joindre à sa réponse une copie lisible du diplôme en anglais ou en français.			

2.0 EXIGENCES COTÉES RELATIVES AUX RESSOURCES

2.1 C.1 – Consultant en protection et en planification stratégiques de la sécurité des technologies de l'information - niveau 3

Nom de la ressource proposée :
L'entrepreneur DEVRAIT démontrer que le consultant proposé en protection et en planification stratégiques
de la sécurité des technologies de l'information - niveau 3 possède :

Critères	Exigence cotée	Nombre maximal de points	Répartition des points	Renseignements à l'appui, renvoi à la proposition
C.1	Une expérience, autre que celle mentionnée au critère O.1, dans l'exécution d'initiatives à l'appui d'un programme de cyberprotection et de sécurité des TI. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails relatifs au projet suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 7 ans = 0 point Plus de 7 à 8 ans = 1 point Plus de 8 à 9 ans = 2 points Plus de 9 à 10 ans = 3 points Plus de 10 à 11 ans = 4 points Plus de 11 ans = 5 points 	

C.2	Plus de cinq (5) ans d'expérience dans le développement d'un ou plusieurs programmes ou postures de sécurité parmi les suivants : - Biométrie - IRF - Contrôle de l'accès - Protection d'appareils mobiles Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails relatifs au projet suivants, y compris, mais sans s'y limiter : - nom et description de l'organisation cliente; - portée, objectifs et calendrier du projet; - description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points
C.3	Plus de cinq (5) ans d'expérience, acquise au cours des dix (10) années précédant la date de délivrance de l'AT, dans l'exécution d'activités de facilitation au cours de la détermination des besoins, en collaboration avec les clients, les partenaires et les membres de l'équipe de projet afin de s'assurer que les composantes du processus opérationnel sont bien cernées et documentées. Pour chaque projet cité en référence*, l'entrepreneur devrait fournir les détails relatifs au projet suivants, y compris, mais sans s'y limiter: - nom et description de l'organisation cliente;	/5	 De 0 à 5 ans = 0 point Plus de 5 à 6 ans = 1 point Plus de 6 à 7 ans = 2 points Plus de 7 à 8 ans = 3 points Plus de 8 à 9 ans = 4 points Plus de 9 ans = 5 points

 portée, objectifs et calendrier du projet; description du projet, des rôles et des responsabilités de la ressource proposée. * La durée de chaque projet cité en 		
référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.		
Total des points pouvant être accordés	15	
Note minimale de passage	10	